

Liste des documents à fournir pour votre demande de RSA

Département de la Drôme

Vous êtes exploitant agricole ou entrepreneur et vous venez de réaliser une demande de RSA en ligne.

Afin d'étudier vos droits, nous vous remercions de nous fournir les documents suivants.

⇒ **Pour toute demande de RSA :**

- une attestation sur l'honneur concernant les biens immobiliers ou argent placé.

Si vous avez des revenus de capitaux, vous devez nous fournir les justificatifs démontrant le montant, la nature de ceux-ci ainsi que les intérêts perçus ou produits. Il convient également de nous fournir une synthèse des comptes lisibles (livrets A, PEL, CEL, livret de développement durable, assurance vie, assurance retraite, etc...) ;

- une copie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

⇒ **Si votre dernier bénéfice est connu :**

- les formulaires figurant en pages 1 et 2 de l'annexe jointe au présent document, si vous êtes exploitant ou entrepreneur à titre individuel ;

- les formulaires figurant en pages 3, 4 et 5 de l'annexe jointe au présent document, si vous êtes exploitant ou entrepreneur à titre sociétaire ;

- une copie de votre compte de résultat.

⇒ **Si vous démarrez votre activité :**

- une copie de votre inscription au registre du commerce, des métiers, de l'URSSAF ou de l'imprimé établi par le Centre de Formalités des Entreprises de la chambre d'agriculture.

⇒ **Si vous êtes gérant de société :**

- une copie des statuts de la société ainsi que celle de la décision de l'assemblée générale qui fixe le montant de la rémunération du ou des gérants ;

- une copie de l'imprimé 2042, de la déclaration 2065 et des annexes 2033 de A à F.

⇒ **Si vous êtes en cessation d'activité :**

- une copie du certificat de radiation du registre du commerce ou des métiers.

Si vous ne l'avez pas obtenu :

- une copie de la notification de cessation de paiement ou de dépôt de bilan ;
- une copie du jugement de liquidation judiciaire ;
- si vous avez fait appel du jugement, un document établi par votre avocat sollicitant l'appel ;
- un document comptable justifiant des bénéfices réalisés ou du déficit de la dernière année ou arrêté à la date de cessation d'activité.

⇒ **Si vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'un logement non-loué (autre que votre résidence principale) :**

- une copie de votre dernier avis d'imposition de la taxe foncière.

i *Les documents, réclamés ci-dessus, doivent être numérisés et envoyés au format électronique. Ils doivent être déposés sur notre service en ligne « Déposer des documents », accessible à partir de votre espace privé sur notre site Internet.*

Choisissez le type de document à déposer :

- « *Justificatifs pour les non-salariés* » pour les autres documents.

i *Si vous avez plusieurs documents à déposer à la rubrique « Justificatifs pour les non-salariés », ils doivent être numérisés dans un seul fichier.*

i *La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo. Vous pouvez diminuer la résolution de votre scanner si la taille de votre fichier est supérieure à 1 Mo.*

i *En cas de difficultés rencontrées lors la réalisation de votre demande, nous vous invitons à contacter notre service d'assistance en ligne au 03.20.90.05.00 afin de pouvoir vous guider et vous permettre d'effectuer votre demande.*

Revenu de Solidarité Active

Nom Prénom :

Matricule :

DETERMINATION DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (exploitant ou entrepreneur à titre individuel)

Dernier exercice comptable : du au

Cpte	<i>Produits</i>	Montant	Commentaires
70	Production vendue		
71	Production stockée		
72	Production immobilisée		
73	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
74	Subvention d'exploitation		
Total		→	
Cpte	<i>Charges</i>	Montant	Commentaires
60	Achats de marchandises ou déstockage de production		
61	Services extérieurs		
62	Autres services extérieurs		
63	Impôts, taxes et versements assimilés		
64	Charges de personnel		
Total		→	
Cpte	Excédent brut d'exploitation (Total produits - Total charges)	→	

Revenu de Solidarité Active

Nom Prénom :

Matricule :

DETERMINATION DU REVENU DISPONIBLE (exploitant ou entrepreneur à titre individuel)
 Dernier exercice comptable : du au

Cpte	Excédent brut d'exploitation (Total produits – Total charges)	→		
763	Produits financiers à court terme	(+)		
164	Annuités d'emprunts à LMT pour le capital	(-)		(pour la société)
661	Annuités d'emprunts à LMT pour les intérêts	(-)		(pour la société)
6617	Frais financiers des dettes à court terme	(-)		(agios et autres frais financiers)
	Revenu disponible	→		
	Montant des prélèvements privés	→		

Signature du demandeur :

Signature et cachet du cabinet
comptable :

Revenu de Solidarité Active

Nom Prénom :

Matricule :

DETERMINATION DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (exploitant ou entrepreneur sous forme sociétaire)

Dernier exercice comptable : du au

Cpte	<i>Produits</i>	Montant	Commentaires
70	Production vendue		
71	Production stockée		
72	Production immobilisée		
73	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
74	Subvention d'exploitation		
Total		→	
Cpte	<i>Charges</i>	Montant	Commentaires
60	Achats de marchandises ou déstockage de production		
61	Services extérieurs		
62	Autres services extérieurs		
63	Impôts, taxes et versements assimilés		
64	Charges de personnel		
Total		→	
Cpte	Excédent brut d'exploitation (Total produits – Total charges)	→	

Revenu de Solidarité Active

Nom Prénom :

Matricule :

DETERMINATION DU REVENU DISPONIBLE (exploitant ou entrepreneur sous forme sociétaire)

Dernier exercice comptable : du au

Cpte	Excédent brut d'exploitation (Total produits - Total charges)			
763	Produits financiers à court terme	(+)		
61310	Revenus des fermages et mise à disposition du foncier	(+)		
61311	et des bâtiments détenus par les associés	(+)		
164	Annuités d'emprunts à LMT pour le capital	(-)		(pour la société)
661	Annuités d'emprunts à LMT pour les intérêts	(-)		(pour la société)
6617	Frais financiers des dettes à court terme	(-)		(agios et autres frais financiers)
Liasse fiscale	Annuités des emprunts professionnels contractés par les associés	(-)		
6615	Rémunération du capital des associés non exploitants	(-)		Le capital des associés est rémunéré lors du partage du résultat et inscrit au c/c des associés. Ces c/c s'ils sont rémunérés, l'inscription se fait au compte 6615
	Impôts fonciers et primes d'assurances à la charge des associés afférents au foncier et aux bâtiments d'exploitation loués ou mis à disposition de la société	(-)		S'il s'agit de charges non déductibles, celles-ci sont inscrites au débit de leur compte courant d'associé
Montant total base de calcul				
Précisez votre part dans la société			%	

Déterminez la base de calcul →

64	Rémunération de votre travail	(+)	<input type="text"/>	Part du demandeur
646	Cotisations sociales NSA personnelle	(-)	<input type="text"/>	Part du demandeur
	Annuité des emprunts à titre personnel	(-)	<input type="text"/>	achat foncier professionnel ou parts sociales

Revenu disponible →

Montant des prélèvements privés →

Fait à

Signature du demandeur :

le

Signature et cachet du cabinet comptable :